Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA AUZERS
Numéro du lot	fd15-75
COMMUNE(S)	AUZERS
Massif chevreuil	Bordure Limousine
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	BRESSON Jean -.Pierre
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	7 Rue Paul Valéry , 15000 AURILLAC
Téléphone (fixe et portable)	0682145709
Courriel	accaauzers@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 473.00	Surface Totale: 1919.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2018 / 2019

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					15	2	
Réalisation année précédente					12	2	
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Hausse	Stabilité	
Attribution théorique					14		
DEMANDE 2018 / 2019					15	2	

Fait le lundi 5 mars 2018 à AURILLAC Signature